

de remédier à la situation, reconnue par tous comme étant d'un intérêt vital pour le bien-être du Canada;

Attendu que ledit rapport a été préparé après que cette commission eût fait une enquête minutieuse d'un littoral à l'autre, et après qu'elle eût entendu toutes les parties intéressées et les organismes publics qui avaient des observations à présenter;

Attendu que cinq ans se sont écoulés depuis, et que rien n'a été fait pour la solution de ce problème, qui pèse si lourdement, en raison des taxes, sur le public, le commerce et l'industrie du Canada;

Attendu que c'est le devoir urgent du Gouvernement canadien de trouver des remèdes convenables et efficaces dans les circonstances, soit dans le sens suggéré par la commission royale ou de quelque autre manière;

Qu'il soit résolu que des représentations soient faites au Gouvernement du Canada insistant sur la nécessité pressante d'adopter des mesures efficaces pour obtenir l'exploitation le plus économique possible des Chemins de fer Nationaux du Canada, afin, non seulement d'éliminer les déficits du National-Canadien, réduisant ainsi l'épuisement du trésor fédéral, mais aussi d'améliorer la situation financière du chemin de fer particulier, dont la bonne réputation veut tant dire pour le Canada en général.

Le 12 novembre dernier, au congrès annuel des Ontario Associated Boards of Trade and Chambers of Commerce qui représentent au-delà de 40 boards of Trade et Chambre de commerce de cette province, le vœu suivant a été adopté:

Attendu que les déficits annuels des Chemins de fer Nationaux du Canada se sont élevés depuis 1923, au total renversant de \$960,663,109, et

Attendu que ces déficits des dernières années n'ont pas diminué, ainsi que le prévoyait le rapport de la Commission Duff; et

Attendu que les témoignages rendus devant cette Commission ont fait voir que la seule manière de diminuer le chiffre des déficits annuels du réseau national, c'est d'inaugurer un régime de coordination et de coopération ou d'unification touchant les fins d'exploitation; et

Attendu que les témoins-experts, qui ont comparu devant la Commission, ont estimé que l'ancienne méthode d'effectuer des économies dans les frais d'exploitation ferait épargner 30 millions de dollars par année, tandis que la seconde méthode ferait épargner annuellement de 56 à 75 millions de dollars; et

Attendu que ladite Commission a recommandé l'adoption d'un plan de coordination et de coopération que l'on a subséquemment mis en vigueur; et

Attendu qu'au cours des cinq années, durant lesquelles ce plan fut en vigueur, les économies annuelles se sont chiffrées en moyenne à environ \$1,200,000 au lieu du montant prévu de 30 millions de dollars; et

Attendu que l'intérêt essentiel du peuple canadien exige que le Gouvernement du Canada explore toutes les avenues pouvant conduire à une diminution plus sensible ou à la complète suppression des déficits annuels en ce qui regarde l'exploitation du réseau national;

Il est résolu: que cette réunion annuelle des Ontario Associated Boards of Trade and Chambers of Commerce fasse des instances auprès

L'hon. M. BEAUBIEN.

du Gouvernement du Canada touchant la nécessité essentielle de remettre à l'étude les projets soumis à la Commission Duff et d'examiner de nouveau tous les moyens en puissance d'effectuer les économies dans l'exploitation du réseau national de nature à alléger le lourd fardeau qui pèse actuellement sur les épaules des contribuables canadiens du fait desdits déficits par lesquels se solde le bilan annuel des Chemins de fer Nationaux du Canada;

Pourvu toutefois que l'on prenne des mesures pour indemniser raisonnablement les employés de chemins de fer dont les emplois seront affectés par le nouveau régime.

Et maintenant, je soumettrai à cet honorable sénat, les recommandations de toutes les chambres de commerce et de tous les boards of trade du Dominion du Canada. A Vancouver, dans le cours du mois de septembre dernier, la Canadian Chamber of Commerce, qui comprend 150 boards of trade et chambres de commerce de toutes les provinces et de tous les principaux centres du Dominion pour ainsi dire, a adopté la résolution suivante:

Depuis longtemps, la Canadian Chamber of Commerce a insisté auprès du Gouvernement du Canada sur la nécessité de prendre des mesures pour régler le problème ferroviaire. La Chambre a observé, avec un profond plaisir, le fait que l'on a obtenu un succès négligeable en vue d'atteindre le but désiré. La Chambre est d'avis que le fardeau constant des frais d'exploitation de nos chemins de fer constitue la principale menace contre la stabilité de nos finances publiques.

La Canadian Chamber of Commerce, réunie en convention, insiste auprès du Gouvernement du Canada avec toute l'énergie dont elle est capable pour qu'il prenne des mesures fermes et d'ordre pratique afin de résoudre le problème ferroviaire et d'alléger ainsi le fardeau qui pèse sur les épaules de la population canadienne de ce chef.

Il serait difficile à mon sens de trouver un corps d'hommes d'affaires plus important que la Canadian Chamber of Commerce. Il ne s'en trouve certes aucun dont les membres versent à l'échiquier fédéral d'aussi fortes sommes annuellement, sous forme d'impôts. Et que dites-vous de l'opinion publique? Partout, dans toutes les parties du pays, vous entendez plus fréquemment l'assertion à cette heure,—et elle prend plus d'ampleur tous les jours,—qu'il faut adopter des mesures fermes pour donner une solution à ce problème. Même ceux qui sont directement responsables du règlement du problème, ont admis combien il est sérieux et pressant. Nous nous rappelons tous les déclarations du très honorable M. Bennett, à l'époque où il détenait les rênes du pouvoir. Il a déclaré qu'il fallait régler ce problème sans délai si nous voulons préserver l'intégrité financière du Canada. Le régime actuel a adopté la même attitude. Parlant devant le comité des chemins de fer de la Chambre